SEANCE DU LUNDI 17 JUIN 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 17 juin à 19H00 le Conseil Municipal s'est réuni, à la Mairie, sous la Présidence de **Mme DUBRAUD Elisabeth, Maire**.

<u>Présents</u>: MM. MOUTARD Michel, HUGEROT Florent, BILLON Edouard, BEAUFORT Constant, MARCHETTI Cyril, MASURE Bertrand, LEVEQUE Richard, LORSUNG Pascal, MOYAT-JAURY Annie

Absent excusé: M. LECLERC Jean-Paul

Monsieur BILLON Edouard a été nommée secrétaire de séance

Le compte rendu est lu et approuvé à l'unanimité

Délibération 18/2024

OBJET : CLÔTURE D'UN ESPACE DE RANGEMENT AU « BOIS GIVRE »

Le Conseil Municipal avait évoqué le souhait de fermer l'espace de rangement « Au Bois Givré »,

Il a été demandé plusieurs devis, seule l'entreprise GOVIN SAS a répondu pour la maçonnerie et ALU Châtillonnais pour le portail.

Madame le Maire présente ces 2 devis qui sont adoptés à l'unanimité.

- Devis GOVIN Père et Fils SAS pour effectuer le seuil béton pour le portail coulissant pour un montant de 2 400,00 €

H.T. soit 2 880,00 € T.T.C.

- Devis ALU Châtillonnais pour un portail roulant d'un montant de 3 970,00 € H.T. soit 4 764,00 € T.T.C.

CHARGE Madame le Maire de signer les 2 devis et de faire exécuter les travaux.

Délibération 19/2024

OBJET: PLU CELLES-SUR-OURCE

Madame le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la Commune de Celles sur Ource quant à la révision de leur PLU et au souhait de savoir si nous désirions y être associés.

Après réflexion, le Conseil Municipal à l'unanimité, a décidé de ne pas y donner une suite favorable.

Demande à Madame le Maire d'en informer Monsieur Vincent DELOT, son collègue, la délibération sera annexée au courrier.

Délibération 20/2024

OBJET: CHEMIN DU ROULIS

Madame le Maire a pris contact avec la Sté Max Signalisation pour différents travaux de marquage sur la Commune. D'autres points étant également à inclure au devis qui a été soumis, elle va recontacter la société pour complément et modification de la proposition tarifaire.

Par ailleurs, si le projet de mettre en sens unique le Chemin du Roulis (RD 452 vers RD 671) n'a pas été accepté par 9 voix contre et 1 voix pour, seule l'interdiction aux véhicules de plus de 3T5 va être mise en place.

Questions Diverses

Dossiers en cours avec l'avocat

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du suivi des dossiers en cours en suivi de l'audience du 31 mai 2024

- M. Éric DEHEURLES : Renvoi à l'audience du 28 juin 2024.
- Consorts BERTRAND / DI FRUSCIA : Renvoi à l'audience du 27 septembre 2024

Composition du bureau de vote pour les Elections Législatives

DIMANCHE 30/06/2024	
8h à 10h30	Florent HUGEROT
	Richard LEVEQUE
10h30 à 13h00	Michel MOUTARD
	Cyril MARCHETTI
13h00 à 15h30	Pascal LORSUNG
	Elisabeth DUBRAUD
15h30 à 18 h	Annie MOYAT-JAURY
	Edouard BILLON

DIMANCHE 7 JUILLET 2024	
8h à 10h30	Edouard BILLON
	Florent HUGEROT
10h30 à 13h00	Michel MOUTARD
	Richard LEVEQUE
13h00 à 15h30	Pascal LORSUNG
	Elisabeth DUBRAUD
15h30 à 18 h	Bertrand MASURE
	Cyril MARCHETTI

Madame le Maire fait savoir qu'elle a dû faire appel à la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armance pour le prêt de 7 barrières pour l'organisation du Tour de France le 7 juillet 2024. Elle met à la disposition des Conseillers les plans où il faudra les disposer.

Informe le Conseil Municipal qu'une réunion sur la Redevance Incitative aura lieu à la salle socio-culturelle de Polisy le Mercredi 26 juin 2024 à 18 H (présence uniquement des élus)

La faucheuse et la roto faucheuse sont actuellement sur la commune, ces travaux sont effectués par la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armance.

Le Comité des Loisirs organise une randonnée le Dimanche 30 juin 2024 qui sera suivie d'un pique-nique tiré du sac sur les « Hauts de Dame Nesle »

Monsieur Florent HUGEROT fait remarquer qu'il y a énormément de moustiques et qu'il serait souhaitable de demander qu'une démoustification soit faite sur la Seine et la Laignes. Madame le Maire va se rapprocher du Président de la GEMAPI.

Madame Annie MOYAT-JAURY attire l'attention du Conseil Municipal sur le fait que l'état du mur du cimetière nécessite une intervention. A cet effet il serait judicieux de demander plusieurs devis pour le réparer.

Il est nécessaire de revoir le bail consenti aux Chasseurs de Polisy en détaillant le parcellaire concerné par celui-ci.

L'installation de la table pique-nique devrait maintenant intervenir rapidement

Monsieur Vincent MARTIN a sollicité la Collectivité pour acquérir 12 camions de terre voire plus. Madame le Maire charge son 1er Adjoint, Monsieur Michel MOUTARD, de déterminer le nombre de m3 à facturer ainsi que le tarif (pour mémoire, par la dernière délibération 27/2020 le prix avait été fixé à 6€ le m3, hors coûts d'enlèvement et de transport)

La Séance est levée à 21 H